

CABINET GUIGARD VEYRET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

16 Rue Paul Henri Spaak
26000 VALENCE
Tél : 0475419898
Fax : 0475419897
valence@groupevingtsix.com



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

VILLAGES VIVANTS

29 Rue Sadi Carnot

26400 CREST

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
de la Région Rhône-Alpes

Sommaire

Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan	4
Compte de Résultat	6
Détail du Bilan	7
Détail du Compte de Résultat	11
Soldes Intermédiaires de Gestion	14
Balance générale	15
Annexe aux comptes annuels	19
Documents fiscaux	27
Registre des immobilisations	59

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL VILLAGES VIVANTS relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 230 137
Chiffre d'affaires	434 440
Résultat net comptable (Bénéfice)	52 525

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Valence

Le 14/03/2023

Nathalie ALMEIDA
Expert-Comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>* CAPITAL SOUSCRIT NON APP</i>				
<i>* ACTIF IMMOBILISE</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	51 261	17 391	33 871	23 819
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	98 500		98 500	98 450
Autres titres immobilisés	51 768		51 768	1 768
Prêts	1 303 200		1 303 200	593 200
Autres immobilisations financières	35 599		35 599	22 578
Total	1 540 329	17 391	1 522 938	739 815
<i>* ACTIF CIRCULANT</i>				
Stocks				
En cours de production de services	13 485		13 485	
Créances				
Clients et comptes rattachés	69 793		69 793	140 746
Fournisseurs débiteurs	174		174	2
Personnel				103
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	654		654	1 611
Autres créances	26 056		26 056	9 210
Divers				
Disponibilités	594 312		594 312	487 417
Charges constatés d'avance	2 726		2 726	167
Total	707 199		707 199	639 257
<i>* COMPTES DE REGULARISATI</i>				
Total				
TOTAL ACTIF	2 247 527	17 391	2 230 137	1 379 072

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	371 200	211 800
Réserve légale	2 459	1 461
Réserves statutaires ou contractuelles	13 935	8 279
Résultat de l'exercice	52 525	6 654
Total	440 120	228 194
* AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	1 518 300	892 000
Total	1 518 300	892 000
* PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Total		
* DETTES		
Autres emprunts obligataires	34 215	20 488
Emprunts	22 473	34 525
Emprunts et dettes financières diverses	30 000	30 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 136	6 736
Personnel	5 120	1 122
Organismes sociaux	18 742	11 569
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 296	190
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	22 588	23 458
Autres dettes fiscales et sociales	1 859	2 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	
Autres dettes	1 239	2 007
Produits constatés d'avance	110 000	125 800
Total	271 717	258 878
TOTAL DU PASSIF	2 230 137	1 379 072

Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)
PRODUITS					
Production vendue	434 440	96,99	208 321	100,00	226 119
Production stockée	13 485	3,01			13 485
Total Ventes & Production	447 925	100,00	208 321	100,00	239 604
Subventions d'exploitation	72 539	16,19	19 533	9,38	53 006
Autres produits	50 901	11,36	122 538	58,82	-71 637
Total	571 365	127,56	350 392	168,20	220 973
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Total Consom.M/ses & Mat.					
Marge brute (+Subv.&Aut.Prod)	571 365	127,56	350 392	168,20	220 973
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATI					
Autres achats et charges externes	104 593	23,35	65 870	31,62	38 723
Impôts, taxes et versements assimilés	4 894	1,09	2 948	1,41	1 946
Salaires et Traitements	297 377	66,39	208 919	100,29	88 458
Charges sociales	87 087	19,44	56 661	27,20	30 427
Amortissements et provisions	8 417	1,88	3 716	1,78	4 702
Autres charges	16		26	0,01	-10
Total	502 385	112,16	338 139	162,32	164 246
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 980	15,40	12 253	5,88	56 727
Produits financiers	13 442	3,00	4 044	1,94	9 398
Charges financières	14 378	3,21	9 453	4,54	4 925
Résultat financier	-936	-0,21	-5 409	-2,60	4 473
RESULTAT COURANT	68 043	15,19	6 844	3,29	61 199
Charges exceptionnelles	222	0,05			222
Résultat exceptionnel	-222	-0,05			-222
Impôts sur les bénéfices	15 296	3,41	190	0,09	15 106
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 525	11,73	6 654	3,19	45 871

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>* CAPITAL SOUSCRIT NON APP</i>				
<i>* ACTIF IMMOBILISE</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	51 261,48	17 390,56	33 870,92	23 818,88
21820000 - Matériel de transport	41 213,73		41 213,73	27 242,49
21830000 - Matériel de bureau et matériel i	10 047,75		10 047,75	5 549,58
28182000 - Amortissements Matériel de tra		13 025,45	-13 025,45	-6 901,67
28183000 - Amortissements Matériel de bu		4 365,11	-4 365,11	-2 071,52
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	98 500,20		98 500,20	98 450,20
26110000 - Parts sociales SCI	700,20		700,20	650,20
26120000 - Actions SCA VV	97 800,00		97 800,00	97 800,00
Autres titres immobilisés	51 767,75		51 767,75	1 767,75
27110000 - Parts sociales placement banc	51 767,75		51 767,75	1 767,75
Prêts	1 303 200,00		1 303 200,00	593 200,00
27480000 - BAO SCA Foncière Villages Vi	1 303 200,00		1 303 200,00	593 200,00
Autres immobilisations financières	35 599,29		35 599,29	22 578,03
27610000 - Créances diverses rattachées	19 500,00		19 500,00	19 500,00
27680000 - Intérêts courus sur autres créa	16 099,29		16 099,29	3 078,03
Total	1 540 328,72	17 390,56	1 522 938,16	739 814,86
<i>* ACTIF CIRCULANT</i>				
Stocks				
En cours de production de services	13 485,00		13 485,00	
34100000 - Etudes en cours	13 485,00		13 485,00	
Créances				
Clients et comptes rattachés	69 792,52		69 792,52	140 745,90
41100000 - Clients	62 798,52		62 798,52	140 745,90
41810000 - Clients - factures à établir	6 994,00		6 994,00	
Fournisseurs débiteurs	174,00		174,00	2,12
40100000 - Fournisseurs				2,12
40980000 - Fournisseurs - RRR à obtenir	174,00		174,00	
Personnel				103,22
42870100 - Activité Partielle				103,22
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	653,50		653,50	1 611,43
44566000 - T.V.A. sur autres biens et servi				547,43
44567000 - Crédit de TVA à reporter				693,00
44586000 - TVA sur factures non parvenue	653,50		653,50	371,00
Autres créances	26 055,65		26 055,65	9 210,38
44170000 - Subventions d'exploitation	25 739,13		25 739,13	
44713000 - Uniformation				903,40
45120000 - CCA SCI VV DROME				5 500,00
45140000 - CCA SCA FONCIERE SOLIDA	1,17		1,17	125,08
45160000 - CCA SCI VV Territoire SE				1 201,82

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
45170000 - CCA SCI VV VERCORS				315,08
45180000 - CCA SCI VV ALPES	315,35		315,35	
45200000 - Avance Association Vivi				1 000,00
45580000 - Associés - intérêts courus				165,00
Divers				
Disponibilités	594 312,00		594 312,00	487 416,62
51200000 - CC Crédit Coop	526 625,41		526 625,41	369 445,40
51211000 - Livret Crédit Coop	40 223,53		40 223,53	40 203,43
51212000 - CC Banque Populaire	27 463,06		27 463,06	77 767,79
Charges constatés d'avance	2 726,00		2 726,00	167,49
48600000 - Charges constatées d'avance	2 726,00		2 726,00	167,49
Total	707 198,67		707 198,67	639 257,16
<i>* COMPTES DE REGULARISATI</i>				
Total				
TOTAL ACTIF	2 247 527,39	17 390,56	2 230 136,83	1 379 072,02

Détail du Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	371 200,00	211 800,00
10100000 - Capital	371 200,00	211 800,00
Réserve légale	2 459,19	1 461,07
10610000 - Réserve légale	2 459,19	1 461,07
Réserves statutaires ou contractuelles	13 935,10	8 279,07
10630000 - Réserves statutaires ou contract.	13 935,10	8 279,07
Résultat de l'exercice	52 525,35	6 654,15
Total	440 119,64	228 194,29
* AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	1 518 300,00	892 000,00
16710000 - Émissions de titres participatifs	1 518 300,00	892 000,00
Total	1 518 300,00	892 000,00
* PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Total		
* DETTES		
Autres emprunts obligataires	34 214,56	20 487,81
16883100 - Intérêts courus / TP	34 214,56	20 487,81
Emprunts	22 472,90	34 524,67
16410000 - Emprunts / etbs de credit - C COOP	2 265,71	6 100,95
16420000 - Emprunts / etbs de credit - IVDD	416,32	1 666,24
16430000 - Emprunts / etbs de credit - Initiat	1 180,00	3 700,00
16440000 - Emprunts / etbs de credit - PGE CCo	18 610,87	23 057,48
Emprunts et dettes financières diverses	30 000,00	30 000,00
16820000 - Avance FONDS REGIONAL UNI	30 000,00	30 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 135,77	6 735,96
40100000 - Fournisseurs	5 790,73	4 509,96
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	4 345,04	2 226,00
Personnel	5 120,01	1 121,87
42820000 - Dettes provisionnées pour congés à	5 120,01	1 121,87
Organismes sociaux	18 742,09	11 569,24
43100000 - Sécurité sociale	14 538,71	9 412,82
43720000 - Mutuelle Union du Commerce et des S	376,39	322,62
43730000 - HUMANIS Retraite	2 463,16	1 583,99
43820000 - Cotisations sociales sur congés à p	1 363,83	249,81
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 296,00	190,00
44400000 - État Impôts sur les bénéfices	15 296,00	190,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	22 588,40	23 458,15
44551000 - T.V.A. à décaisser	6 731,00	
44562000 - TVA déductible s/immobilisations	4 071,57	

Détail du Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<i>44566000 - T.V.A. sur autres biens et services</i>	154,04	
<i>44571000 - T.V.A. collectée</i>	10 466,12	23 458,15
<i>44587000 - TVA sur factures à établir</i>	1 165,67	
Autres dettes fiscales et sociales	1 858,58	2 982,70
<i>44210000 - Prélèvements à la source (I.R.)</i>	399,38	314,10
<i>44860000 - Charges fiscales à payer</i>	1 035,00	1 857,00
<i>44862000 - Taxe apprentissage libératoire</i>	424,20	
<i>44863000 - Formation continue</i>		811,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50,00	
<i>27900000 - Versemt. rest.à effect.s/tit.imm.NL</i>	50,00	
Autres dettes	1 238,88	2 007,33
<i>46710000 - Collectif divers - cptes débiteurs</i>	1 238,88	2 007,33
Produits constatés d'avance	110 000,00	125 800,00
<i>48700000 - Produits constatés d'avance</i>	110 000,00	125 800,00
Total	271 717,19	258 877,73
TOTAL DU PASSIF	2 230 136,83	1 379 072,02

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	434 439,91	96,99	208 321,11	100,00	226 118,80	108,54
70610000 - Formation	25 688,88	5,74	1 439,00	0,69	24 249,88	NS
70610001 - Formation sans TVA	18 564,80	4,14			18 564,80	
70620000 - Conseil & accompagnement C	98 950,00	22,09	88 417,96	42,44	10 532,04	11,91
70630000 - Conseil & accompagnement P	16 656,98	3,72	16 381,00	7,86	275,98	1,68
70640000 - Ingénierie immobilière SCI VV	177 576,25	39,64	100 366,25	48,18	77 210,00	76,93
70640001 - Ingénierie SCA VV	90 253,00	20,15			90 253,00	
70640003 - Ingénierie immobilière Extérieu	6 750,00	1,51			6 750,00	
70680000 - Autres prestations de services			1 716,90	0,82	-1 716,90	-100,00
Production stockée	13 485,00	3,01			13 485,00	
71341000 - Variation des Etudes en cours	13 485,00	3,01			13 485,00	
Total Ventes & Production	447 924,91	100,00	208 321,11	100,00	239 603,80	115,02
Subventions d'exploitation	72 539,13	16,19	19 533,36	9,38	53 005,77	271,36
74000000 - Subventions d'exploitation	72 539,13	16,19	14 200,00	6,82	58 339,13	410,84
74010000 - Aide à l'Embauche ASP			5 333,36	2,56	-5 333,36	-100,00
Autres produits	50 901,08	11,36	122 537,70	58,82	-71 636,62	-58,46
75800000 - Produits divers de gestion cour	183,13	0,04	859,97	0,41	-676,84	-78,71
75820000 - Mécénat pers. morales	50 000,00	11,16	119 684,00	57,45	-69 684,00	-58,22
79100000 - Transfert de charges d'exploitat	174,35	0,04	585,33	0,28	-410,98	-70,21
79110000 - Remboursement divers	543,60	0,12	1 408,40	0,68	-864,80	-61,40
Total	571 365,12	127,56	350 392,17	168,20	220 972,95	63,06
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total Consom.M/ses & Mat.						
Marge brute (+Subv.&Aut.Prod)	571 365,12	127,56	350 392,17	168,20	220 972,95	63,06
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATI						
Autres achats et charges externes	104 593,30	23,35	65 870,07	31,62	38 723,23	58,79
60400000 - Etudes et prestations	1 380,00	0,31	1 083,33	0,52	296,67	27,39
60400001 - Etudes et prestations AOUSTE	24 519,28	5,47			24 519,28	
60610000 - Fournitures non stockables	2 366,19	0,53	1 706,08	0,82	660,11	38,69
60630000 - Fournitures alimentaires & mén	547,24	0,12	1 746,51	0,84	-1 199,27	-68,67
60640000 - Fournitures administratives	763,31	0,17	1 362,09	0,65	-598,78	-43,96
60680000 - Autres mat et fournitures	6 631,92	1,48			6 631,92	
61300000 - Locations (salles, matériel)	1 349,70	0,30	59,75	0,03	1 289,95	NS
61310000 - Abonnements IT	695,92	0,16	161,71	0,08	534,21	330,35
61310001 - Abonnement IT Letsco	600,00	0,13			600,00	
61320000 - Locations immobilières (bureau	14 400,00	3,21	10 000,00	4,80	4 400,00	44,00
61330000 - MC Locations immobilières (bu	1 300,00	0,29			1 300,00	
61350000 - Abonnement logiciels	528,00	0,12			528,00	
61400000 - Charges locatives & copropriét	1 241,00	0,28	1 318,82	0,63	-77,82	-5,90
61520000 - Entretien immobilier	1 830,02	0,41	1 347,77	0,65	482,25	35,78
61550000 - Entretien sur biens mobiliers	1 769,85	0,40	321,35	0,15	1 448,50	450,75
61550001 - MC Entretien sur biens mobilier	407,60	0,09			407,60	
61560000 - Maintenance	161,42	0,04			161,42	
61600000 - Primes d'assurances	2 114,81	0,47	997,18	0,48	1 117,63	112,08

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
61830000 - Documentation technique	263,13	0,06	10,00		253,13	NS
61850000 - Séminaires équipe VIVI	1 159,62	0,26	413,66	0,20	745,96	180,33
62223000 - Commissions sur levée de fond	2 800,00	0,63	18 064,83	8,67	-15 264,83	-84,50
62260000 - Honoraires comptables	5 363,60	1,20	5 756,45	2,76	-392,85	-6,82
62264000 - Honoraires mission sociale	2 925,60	0,65	3 026,30	1,45	-100,70	-3,33
62270000 - Frais d'actes et de contentieux	48,92	0,01	52,29	0,03	-3,37	-6,44
62300000 - Communication			2 840,52	1,36	-2 840,52	-100,00
62300001 - Communication - graphisme, a	320,00	0,07			320,00	
62300002 - Communication - impressions	499,13	0,11			499,13	
62300005 - Communication - autres	80,07	0,02			80,07	
62500000 - Déplacements			8 615,39	4,14	-8 615,39	-100,00
62500001 - Déplacements - repas	2 417,97	0,54			2 417,97	
62500002 - Déplacements - hébergement	1 571,43	0,35			1 571,43	
62500003 - Déplacements - transports	5 084,26	1,14			5 084,26	
62520000 - Déplacements - essence voiture	2 173,12	0,49	1 406,15	0,67	766,97	54,54
62530000 - MC Déplacements MASSIF CE			808,39	0,39	-808,39	-100,00
62530001 - MC Déplacements - repas	502,54	0,11			502,54	
62530002 - MC Déplacements - hébergem	1 673,81	0,37			1 673,81	
62530003 - MC Déplacements - transports	4 610,47	1,03			4 610,47	
62540000 - MC Déplacements - essence v	685,04	0,15	235,68	0,11	449,36	190,67
62550000 - Animation Vie Coopérative	1 143,80	0,26			1 143,80	
62570000 - Gouvernance Vie Coop	3 580,42	0,80	928,96	0,45	2 651,46	285,42
62600000 - Frais postaux	137,62	0,03	347,22	0,17	-209,60	-60,37
62610000 - Frais de télécommunication	976,76	0,22	571,15	0,27	405,61	71,02
62700000 - Services bancaires et assimilés	921,70	0,21	784,49	0,38	137,21	17,49
62810000 - Adhésions, cotisations partenai	2 591,00	0,58	1 112,00	0,53	1 479,00	133,00
62820000 - Formation des salariés	400,00	0,09	792,00	0,38	-392,00	-49,49
62820001 - Frais divers	57,03	0,01			57,03	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 893,87	1,09	2 947,60	1,41	1 946,27	66,03
63120000 - Taxe d'apprentissage	1 898,75	0,42	1 328,00	0,64	570,75	42,98
63330000 - Formation professionnelle conti	1 731,36	0,39	1 090,60	0,52	640,76	58,75
63514000 - Taxe sur les véhicules de socié	1 035,00	0,23	529,00	0,25	506,00	95,65
63540000 - Droits d'enregistrements	228,76	0,05			228,76	
Salaires et Traitements	297 377,38	66,39	208 919,22	100,29	88 458,16	42,34
64100000 - Salaires bruts	279 261,53	62,35	203 801,26	97,83	75 460,27	37,03
64121000 - Var. prov. congés payés	3 998,14	0,89	-1 373,37	-0,66	5 371,51	-391,12
64130000 - Primes et gratifications	10 135,83	2,26	4 000,02	1,92	6 135,81	153,39
64140000 - Indemnités frais entreprise	3 561,00	0,79	795,00	0,38	2 766,00	347,92
64141000 - Indemnité et avantages divers	420,88	0,09			420,88	
64143000 - Indemnité de rupture conventio			1 696,31	0,81	-1 696,31	-100,00
Charges sociales	87 087,37	19,44	56 660,71	27,20	30 426,66	53,70
64510000 - Cotisations à l'URSSAF	63 203,96	14,11	43 435,12	20,85	19 768,84	45,51
64520000 - Cotisations aux mutuelles	3 318,77	0,74	2 511,59	1,21	807,18	32,14
64530000 - Cotisations retraite et prévoyan	13 747,85	3,07	9 265,36	4,45	4 482,49	48,38
64750000 - Médecine du travail et pharmac	1 017,17	0,23	712,00	0,34	305,17	42,86
64780000 - Tickets restaurants	3 585,60	0,80	972,00	0,47	2 613,60	268,89
64800000 - Autres charges de personnel (b	1 100,00	0,25			1 100,00	
64820000 - Var. cotis. / prov. congés payés	1 114,02	0,25	-235,36	-0,11	1 349,38	-573,33
Amortissements et provisions	8 417,37	1,88	3 715,51	1,78	4 701,86	126,55
68112000 - Dotations aux amortissements	8 417,37	1,88	3 715,51	1,78	4 701,86	126,55

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Autres charges	16,13		25,89	0,01	-9,76	-37,70
65800000 - Charges diverses de gestion co	16,13		25,89	0,01	-9,76	-37,70
Total	502 385,42	112,16	338 139,00	162,32	164 246,42	48,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 979,70	15,40	12 253,17	5,88	56 726,53	462,95
Produits financiers	13 441,73	3,00	4 044,07	1,94	9 397,66	232,38
76150000 - Revenus des CCA des SCI			165,00	0,08	-165,00	-100,00
76170000 - Revenus des CC Associés	390,00	0,09	390,17	0,19	-0,17	-0,04
76380000 - Revenus des créances SCA V	13 021,26	2,91	2 633,66	1,26	10 387,60	394,42
76800000 - Autres produits financiers	30,47	0,01	855,24	0,41	-824,77	-96,44
Charges financières	14 378,08	3,21	9 453,09	4,54	4 924,99	52,10
66116000 - Intérêts des emprunts bancaire	312,08	0,07	333,77	0,16	-21,69	-6,50
66161000 - Intérêts des titres participatifs	14 066,00	3,14	9 119,32	4,38	4 946,68	54,24
Résultat financier	-936,35	-0,21	-5 409,02	-2,60	4 472,67	-82,69
RESULTAT COURANT	68 043,35	15,19	6 844,15	3,29	61 199,20	894,18
Charges exceptionnelles	222,00	0,05			222,00	
67180000 - Autres charges except. de gesti	222,00	0,05			222,00	
Résultat exceptionnel	-222,00	-0,05			-222,00	
Impôts sur les bénéfices	15 296,00	3,41	190,00	0,09	15 106,00	NS
69500000 - Impôts sur les bénéfices	15 296,00	3,41	190,00	0,09	15 106,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 525,35	11,73	6 654,15	3,19	45 871,20	689,36

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)
VENTES & PRODUCTION H.T.	447 925	100,00	208 321	100,00	239 604
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue	434 440	96,99	208 321	100,00	226 119
Production stockée	13 485	3,01			13 485
Production de l'exercice	447 925	100,00	208 321	100,00	239 604
Sous-Traitance directe	25 899	5,78	1 083	0,52	24 816
Total Conso. Matière et sous-traitance	25 899	5,78	1 083	0,52	24 816
MARGE BRUTE GLOBALE	422 026	94,22	207 238	99,48	214 788
Autres achats et charges externes	78 694	17,57	64 787	31,10	13 907
VALEUR AJOUTEE	343 332	76,65	142 451	68,38	200 881
Subventions d'exploitation	72 539	16,19	19 533	9,38	53 006
Impôts, taxes et versements assimilés	4 894	1,09	2 948	1,41	1 946
Charges de personnel	384 465	85,83	265 580	127,49	118 885
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	26 512	5,92	-106 543	-51,14	133 055
Reprises s/ charges et Transferts	718	0,16	1 994	0,96	-1 276
Autres produits	50 183	11,20	120 544	57,86	-70 361
Dotations aux amortissements et provision	8 417	1,88	3 716	1,78	4 702
Autres charges	16		26	0,01	-10
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 980	15,40	12 253	5,88	56 727
Produits financiers	13 442	3,00	4 044	1,94	9 398
Charges financières	14 378	3,21	9 453	4,54	4 925
Résultat financier	-936	-0,21	-5 409	-2,60	4 473
RESULTAT COURANT AVANT IMP	68 043	15,19	6 844	3,29	61 199
Charges exceptionnelles	222	0,05			222
Résultat exceptionnel	-222	-0,05			-222
Impôts sur les bénéfices	15 296	3,41	190	0,09	15 106
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 525	11,73	6 654	3,19	45 871

Balance générale

Compte	Libellé	Solde du 01/01/2022 au 31/12/2022		Solde du 01/01/2021 au 31/12/2021	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
10100000	Capital		371 200,00		211 800,00
10610000	Réserve légale		2 459,19		1 461,07
10630000	Réserves statutaires ou contract.		13 935,10		8 279,07
12000000	Bénéfice				
16410000	Emprunts / etbs de credit - C COOP		2 265,71		6 100,95
16420000	Emprunts / etbs de credit. - IVDD		416,32		1 666,24
16430000	Emprunts / etbs de credit - Initiat		1 180,00		3 700,00
16440000	Emprunts / etbs de credit - PGE CCo		18 610,87		23 057,48
16710000	Émissions de titres participatifs		1 518 300,00		892 000,00
16750000	Emprunts participatifs				
16820000	Avance FONDS REGIONAL UNI		30 000,00		30 000,00
16883100	Intérêts courus / TP		34 214,56		20 487,81
21820000	Matériel de transport	41 213,73		27 242,49	
21830000	Matériel de bureau et matériel info	10 047,75		5 549,58	
26110000	Parts sociales SCI	700,20		650,20	
26120000	Actions SCA VV	97 800,00		97 800,00	
27110000	Parts sociales placement bancaire	51 767,75		1 767,75	
27480000	BAO SCA Foncière Villages Vivants	1 303 200,00		593 200,00	
27610000	Créances diverses rattachées	19 500,00		19 500,00	
27680000	Intérêts courus sur autres créances	16 099,29		3 078,03	
27900000	Versem. rest.à effect.s/tit.imm.NL		50,00		
28182000	Amortissements Matériel de transpor		13 025,45		6 901,67
28183000	Amortissements Matériel de bureau e		4 365,11		2 071,52
34100000	Etudes en cours	13 485,00			
40100000	Fournisseurs		5 790,73		4 507,84
40400000	Fournisseurs d'immobilisation				
40810000	Fournisseurs - fact. non parvenues		4 345,04		2 226,00
40980000	Fournisseurs - RRR à obtenir	174,00			
41100000	Clients	62 798,52		140 745,90	
41810000	Clients - factures à établir	6 994,00			
42100000	Personnel Rémunérations dues				
42820000	Dettes provisionnées pour congés à		5 120,01		1 121,87
42870100	Activité Partielle			103,22	
43100000	Sécurité sociale		14 538,71		9 412,82
43710000	Up Titres Restaurant				
43720000	Mutuelle Union du Commerce et des S		376,39		322,62
43730000	HUMANIS Retraite		2 463,16		1 583,99
43800000	IJ CPAM (arrêts maladie)				
43820000	Cotisations sociales sur congés à p		1 363,83		249,81
44170000	Subventions d'exploitation	25 739,13			
44171000	Subventions d'exploitation - ASP				
44210000	Prélèvements à la source (I.R.)		399,38		314,10
44400000	État Impôts sur les bénéfices		15 296,00		190,00
44551000	T.V.A. à décaisser		6 731,00		
44562000	TVA déductible s/immobilisations		4 071,57		
44566000	T.V.A. sur autres biens et services		154,04	547,43	
44567000	Crédit de TVA à reporter			693,00	
44571000	T.V.A. collectée		10 466,12		23 458,15
44581000	Acompte TVA				

Balance générale

Balance générale		VILLAGES VIVANTS			
Compte	Libellé	Solde du 01/01/2022 au 31/12/2022		Solde du 01/01/2021 au 31/12/2021	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
44586000	TVA sur factures non parvenues	653,50		371,00	
44587000	TVA sur factures à établir		1 165,67		
44713000	Uniformation			903,40	
44860000	Charges fiscales à payer		1 035,00		1 857,00
44862000	Taxe apprentissage libératoire		424,20		
44863000	Formation continue				811,60
45110000	CCA VVBOFFRES				
45120000	CCA SCI VV DROME			5 500,00	
45140000	CCA SCA FONCIERE SOLIDAIRE VV	1,17		125,08	
45150000	C/C SCI DROME ROYANS				
45160000	CCA SCI VV Territoire SE			1 201,82	
45170000	CCA SCI VV VERCORS			315,08	
45180000	CCA SCI VV ALPES	315,35			
45190000	C/C SCI VV FLORAC				
45200000	Avance Association Vivi			1 000,00	
45580000	Associés - intérêts courus			165,00	
46200000	Créances s/cessions d'immobilisat.				
46700000	Débiteurs et créditeurs divers				
46710000	Collectif divers - cptes débiteurs		1 238,88		2 007,33
46730000	Capital à rembourser				
47100000	Compte général d'attente				
48600000	Charges constatées d'avance	2 726,00		167,49	
48700000	Produits constatés d'avance		110 000,00		125 800,00
51200000	CC Crédit Coop	526 625,41		369 445,40	
51211000	Livret Crédit Coop	40 223,53		40 203,43	
51212000	CC Banque Populaire	27 463,06		77 767,79	
60400000	Etudes et prestations	1 380,00		1 083,33	
60400001	Etudes et prestations AOUSTE	24 519,28			
60610000	Fournitures non stockables	2 366,19		1 706,08	
60630000	Fournitures alimentaires & ménage	547,24		1 746,51	
60640000	Fournitures administratives	763,31		1 362,09	
60680000	Autres mat et fournitures	6 631,92			
61300000	Locations (salles, matériel)	1 349,70		59,75	
61310000	Abonnements IT	695,92		161,71	
61310001	Abonnement IT Letsco	600,00			
61320000	Locations immobilières (bureau)	14 400,00		10 000,00	
61330000	MC Locations immobilières (bureau)	1 300,00			
61350000	Abonnement logiciels	528,00			
61400000	Charges locatives & copropriété	1 241,00		1 318,82	
61520000	Entretien immobilier	1 830,02		1 347,77	
61550000	Entretien sur biens mobiliers	1 769,85		321,35	
61550001	MC Entretien sur biens mobiliers	407,60			
61560000	Maintenance	161,42			
61600000	Primes d'assurances	2 114,81		997,18	
61830000	Documentation technique	263,13		10,00	
61850000	Séminaires équipe VIVI	1 159,62		413,66	
62223000	Commissions sur levée de fonds	2 800,00		18 064,83	
62260000	Honoraires comptables	5 363,60		5 756,45	
62264000	Honoraires mission sociale	2 925,60		3 026,30	
62270000	Frais d'actes et de contentieux	48,92		52,29	
62300000	Communication			2 840,52	

Balance générale

Balance générale		VILLAGES VIVANTS			
Compte	Libellé	Solde du 01/01/2022 au 31/12/2022		Solde du 01/01/2021 au 31/12/2021	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
62300001	Communication - graphisme, audiovis	320,00			
62300002	Communication - impressions	499,13			
62300005	Communication - autres	80,07			
62500000	Déplacements			8 615,39	
62500001	Déplacements - repas	2 417,97			
62500002	Déplacements - hébergement	1 571,43			
62500003	Déplacements - transports	5 084,26			
62520000	Déplacements - essence voitures VV	2 173,12		1 406,15	
62530000	MC Déplacements MASSIF CENTRAL			808,39	
62530001	MC Déplacements - repas	502,54			
62530002	MC Déplacements - hébergement	1 673,81			
62530003	MC Déplacements - transports	4 610,47			
62540000	MC Déplacements - essence voit. VV	685,04		235,68	
62550000	Animation Vie Coopérative	1 143,80			
62570000	Gouvernance Vie Coop	3 580,42		928,96	
62600000	Frais postaux	137,62		347,22	
62610000	Frais de télécommunication	976,76		571,15	
62700000	Services bancaires et assimilés	921,70		784,49	
62810000	Adhésions, cotisations partenaires	2 591,00		1 112,00	
62820000	Formation des salariés	400,00		792,00	
62820001	Frais divers	57,03			
63120000	Taxe d'apprentissage	1 898,75		1 328,00	
63330000	Formation professionnelle continue	1 731,36		1 090,60	
63514000	Taxe sur les véhicules de sociétés	1 035,00		529,00	
63540000	Droits d'enregistrements	228,76			
64100000	Salaires bruts	279 261,53		203 801,26	
64121000	Var. prov. congés payés	3 998,14			1 373,37
64130000	Primes et gratifications	10 135,83		4 000,02	
64140000	Indemnités frais entreprise	3 561,00		795,00	
64141000	Indemnité et avantages divers	420,88			
64143000	Indemnité de rupture conventionnell			1 696,31	
64510000	Cotisations à l'URSSAF	63 203,96		43 435,12	
64520000	Cotisations aux mutuelles	3 318,77		2 511,59	
64530000	Cotisations retraite et prévoyance	13 747,85		9 265,36	
64750000	Médecine du travail et pharmacie	1 017,17		712,00	
64780000	Tickets restaurants	3 585,60		972,00	
64800000	Autres charges de personnel (bons)	1 100,00			
64820000	Var. cotis. / prov. congés payés	1 114,02			235,36
65800000	Charges diverses de gestion courant	16,13		25,89	
66116000	Intérêts des emprunts bancaires	312,08		333,77	
66161000	Intérêts des titres participatifs	14 066,00		9 119,32	
67180000	Autres charges except. de gestion	222,00			
68112000	Dotations aux amortissements sur Im	8 417,37		3 715,51	
69500000	Impôts sur les bénéfices	15 296,00		190,00	
70610000	Formation		25 688,88		1 439,00
70610001	Formation sans TVA		18 564,80		
70620000	Conseil & accompagnement COLLECTIVI		98 950,00		88 417,96
70630000	Conseil & accompagnement PROJETS		16 656,98		16 381,00
70640000	Ingénierie immobilière SCI VV		177 576,25		100 366,25
70640001	Ingénierie SCA VV		90 253,00		
70640003	Ingénierie immobilière Extérieure		6 750,00		

Balance générale

Balance générale

VILLAGES VIVANTS

Compte	Libellé	Solde du 01/01/2022 au 31/12/2022		Solde du 01/01/2021 au 31/12/2021	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
70680000	Autres prestations de services				1 716,90
71341000	Variation des Etudes en cours		13 485,00		
74000000	Subventions d'exploitation		72 539,13		14 200,00
74010000	Aide à l'Embauche ASP				5 333,36
75800000	Produits divers de gestion courante		183,13		859,97
75820000	Mécénat pers. morales		50 000,00		119 684,00
76150000	Revenus des CCA des SCI				165,00
76170000	Revenus des CC Associés		390,00		390,17
76380000	Revenus des créances SCA VV		13 021,26		2 633,66
76800000	Autres produits financiers		30,47		855,24
79100000	Transfert de charges d'exploitation		174,35		585,33
79110000	Remboursement divers		543,60		1 408,40
	Total général	2 779 808,89	2 779 808,89	1 737 433,91	1 737 433,91

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VILLAGES VIVANTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 230 137 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 525 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	27 242	13 971		41 214
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 550	4 498		10 048
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	32 792	18 469		51 261
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	98 450	50		98 500
- Autres titres immobilisés	1 768	50 000		51 768
- Prêts et autres immobilisations financières	615 778	723 021		1 338 799
Immobilisations financières	715 996	773 071		1 489 067
ACTIF IMMOBILISE	748 788	791 541		1 540 329

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 902	6 124		13 025
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 072	2 294		4 365
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 973	8 417		17 391
ACTIF IMMOBILISE	8 973	8 417		17 391

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 438 201 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 303 200		1 303 200
Autres	35 599		35 599
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	69 793	69 793	
Autres	26 883	26 883	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 726	2 726	
Total	1 438 201	99 402	1 338 799
Prêts accordés en cours d'exercice	710 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur autres créances	16 099
Clients - factures à établir	6 994
Fournisseurs - RRR à obtenir	174
Total	23 267

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 371 200,00 euros décomposé en 1 856 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 059	200,00
Titres émis pendant l'exercice	827	200,00
Titres remboursés pendant l'exercice	30	200,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 856	200,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 271 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	34 215		28 086	6 128
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	22 473	11 526	10 947	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	30 000		30 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 136	10 136		
Dettes fiscales et sociales	63 605	63 605		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50		
Autres dettes (**)	1 239	1 239		
Produits constatés d'avance	110 000	110 000		
Total	271 717	196 556	69 033	6 128
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 052			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 345
Intérêts courus / TP	34 215
Dettes provisionnées pour congés à	5 120
Cotisations sociales sur congés à p	1 364
Charges fiscales à payer	1 035
Taxe apprentissage libératoire	424
Total	46 503

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 726		
Total	2 726		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Subventions et Mécénat	110 000		
Total	110 000		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Crédit coopératif - Prêt garanti par l'Etat	23 000
Crédit coopératif prêt 15 k€ - Garantie France Active à hauteur 50%	7 500
Avals et cautions	30 500
Autres engagements reçus	
Total	30 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Documents fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 29 Rue Sadi Carnot 26400 CREST		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 8 4 1 5 8 3 1 6 4 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 390	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	98 500	
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE	51 767		
Prêts		BF	BG	1 303 200		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	35 599		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 540 328	17 390	1 522 938
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ	13 485	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	69 792	
		Autres créances (3)	BZ	CA	26 883	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	594 312		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 726		
	TOTAL (III)	CJ	CK	707 198		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 247 527	IA	17 390	2 230 136
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL VILLAGES VIVANTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 371 200.....)	DA	371 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 459
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	13 935
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 525
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	1 518 300
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	1 518 300
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	34 214
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 472
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 135
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 605
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50
Autres dettes	EA	1 238	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	110 000
	TOTAL (IV)	EC	271 717
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 230 136
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	196 555	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	434 439	FH		FI	434 439	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	434 439	FK		FL	434 439	
	Production stockée*					FM	13 485	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	72 539	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	717	
	Autres produits (1) (11)					FQ	50 183	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	571 365
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	104 593	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 893	
	Salaires et traitements*					FY	297 377	
	Charges sociales (10)					FZ	87 087	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	8 417
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	16	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	502 385	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	68 979	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	390	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 051	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	13 441	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 378	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	14 378	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(936)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	68 043	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL VILLAGES VIVANTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	222		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	222		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(222)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	15 296		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	584 806		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	532 281		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	52 525	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	717	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		222			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL VILLAGES VIVANTS		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
		Dont Composants M3	KS	KT	KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KV	KW	KX		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	KZ	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*		LY	LB	LC	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE	LF	LG	
		Emballages récupérables et divers *		LH	LI	LJ	
		Immobilisations corporelles en cours		LK	LL	LM	
	Avances et acomptes		LN	LO	LP		
	TOTAL III		32 792				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
	Autres participations		8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		IP	IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	IU	IV		
	TOTAL IV		LQ	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		748 788	ØG	ØH	ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III			IY	NG	NH	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations			IO	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	
TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2023
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2022

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL VILLAGES VIVANTS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	6 901	QI	6 123	QJ		QK 13 025	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 071	QM	2 293	QN		QO 4 365	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	8 973	QV	8 417	QW		QX 17 390	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	8 973	ØP	8 417	ØQ		ØR 17 390	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL VILLAGES VIVANTS</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP	1 303 200	UR		US	1 303 200		
	Autres immobilisations financières	UT	35 599	UV		UW	35 599		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	69 792		69 792				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) <input type="checkbox"/> UO	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	653		653			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	25 739		25 739			
	Groupe et associés (2)	VC	316		316				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	174		174				
	Charges constatées d'avance	VS	2 726		2 726				
	TOTAUX			VT	1 438 200	VU	99 401	VV	1 338 799
	RENVOS	(1) Montant des	VD	710 000					
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE						
		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	34 214			28 086	6 128		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	22 472	11 525		10 946			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	30 000			30 000			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 135		10 135				
Personnel et comptes rattachés		8C	5 120		5 120				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 742		18 742				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	15 296		15 296				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 588		22 588				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 858		1 858				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	50		50				
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 238		1 238				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L	110 000		110 000				
TOTAUX			VY	271 717	VZ	196 555	69 033	6 128	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 051						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/12/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	52 525	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		
	Amendes et pénalités				WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	15 296	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		
			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		
		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	69 856	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies E)		YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	64 200
				déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	64 200
						XO	

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL VILLAGES VIVANTS		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT 6 483
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV ZW
Provisions pour risques et charges *		8X 8Y
		8Z 9A
		9B 9C
Provisions pour dépréciation *		9D 9E
		9F 9G
		9H 9J
Charges à payer		9K 9L
		9M 9N
		9P 9R
		9S 9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN YO
		↓ ligne W1 ↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**
DGFIP N° 2058-C 2023

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL VILLAGES VIVANTS						Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	998	
						- Autres réserves	ZD	5 656	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 654		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF		
				Report à nouveau		ZG			
	TOTAL I	ØF	6 654		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	6 654	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7							YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	25 899
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8							XQ	20 114
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	11 138
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES							ST	47 441
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	104 593
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z	4 893
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	4 893	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	82 009
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	22 686
DIVERS	— Montant brut des salaires *							ØB	279 261
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	3.00 %
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL		
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO		
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨					
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩	(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
	(à préciser) au titre de :	N-6				
		N-7				
N-8						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.						
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .		
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.		
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *.		

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹=❷+❸-❹-❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL VILLAGES VIVANTS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL VILLAGES VIVANTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *																				
Exercice ouvert le : <u>01/01/2022</u> et clos le : <u>31/12/2022</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>																				
DECLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectifs moyens du personnel	YP	9																				
Dont apprentis	YF																					
Dont handicapés	YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																						
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	434 439																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT																					
TOTAL 1		OX	434 439																			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	50 183																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																					
Subventions d'exploitation reçues	OF	72 539																				
Variation positive des stocks	OD	13 485																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	717																				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																					
TOTAL 2		OM	136 925																			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Achats	ON	36 207																				
Variation négative des stocks	OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	49 511																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	16																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY																					
TOTAL 3		OJ	85 735																			
IV Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3																				
		OG	485 629																			
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	485 629																			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	434 439																			
Effectifs au sens de la CVAE		EY	9																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX																				
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation	HR			/				/							/							

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte, dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2023

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 8 4 1 5 8 3 1 6 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL VILLAGES VIVANTS

ADRESSE (voie) 29 Rue Sadi Carnot

CODE POSTAL 26400 VILLE CREST

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 25 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 982

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 33 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 874

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination CM ASSET MANAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 388555021 % de détention 13.46 Nb de parts ou actions 250

Adresse : N° 4 Voie Rue Gaillon

Code Postal 75002 Commune PARIS 02 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination BOUIS FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 533053815 % de détention 10.77 Nb de parts ou actions 200

Adresse : N° Voie Rue Courre Commère

Code Postal 26400 Commune CREST Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BOUSQUET Prénom(s) MAUD

Nom marital BOUSQUET % de détention 20.20 Nb de parts ou actions 375

Naissance : Date 04091987 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 278 Voie Chemin des coulouvres

Code Postal 30260 Commune BROUZET LES QUISSAC Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant [X]

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 84158316400014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL VILLAGES VIVANTS

ADRESSE (voie) 29 Rue Sadi Carnot

CODE POSTAL 26400 VILLE CREST

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Table with 10 rows for filial information. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie), Code Postal, Commune, Pays.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le		01/01/2022	et clos le		31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					Régime Réel normal		<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société:					Adresse du siège social :		
SARL VILLAGES VIVANTS							
SIRET		8 4 1 5 8 3 1 6 4 0 0 0 1 4					
Adresse du principal établissement:					Ancienne adresse en cas de changement:		
29 Rue Sadi Carnot							
26400 CREST							
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
					SIRET		
B ACTIVITE							
Activités exercées Location de terrains et d'autres biens immobiliers					Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		64 200	Déficit		0
		Bénéfice imposable à 15 %		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %	
						PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>							
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4							
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>							
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
H COMPTABILITE INFORMATISEE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité							
Nom et coordonnées		ECF <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		Visa : CGA <input type="checkbox"/>	
- du prestataire :							
- du comptable : SA, CABINET, GUIGARD, VEYRET							
16 Rue Paul Henri Spaak 26000 VALENCE Tél : 0475419898							
- du conseil :							
Tél :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
Tél :							
- N° d'agrément :							

Cegid Group

I		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)			
Montant des distributions		(e)			
autres que celles visées en (a),		(f)			
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)			
		(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)			
J		RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :		
1	2	3	4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
				Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6
				Indemnités forfaitaires	Remboursements
				7	8
DUMAS Sylvain 29 Rue Sadi Carnot 26400 CREST GERANT	34	2022	33 045		
BOUTIN Raphaël 1 Rue Pasteur Boegner 26400 CREST	32	2022	35 137		
BERLINGEN THIBAUT 1 Rue Pasteur Boegner 26400 CREST	5	2022	26 396		
GAILLARD Florie 1 Rue Courre-Commère 26400 CREST	10	2022	27 508		
PRUNIER Pauline 24 Rue de la République 26400 CREST	5	2022	26 193		
GIRARD Céline 19 Rue Côte Chaude 26400 CREST	5	2022	22 025		
K		DIVERS			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)					
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
L		CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %		à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
MVLT réalisée au cours de l'exercice					
MVLT restant à reporter					
M		CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice					



2069-M-FC-SD
(2023)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 ou année¹

Dénomination de l'entreprise	SARL VILLAGES VIVANTS
Adresse	29 Rue Sadi Carnot 26400 CREST
N° Siren	841583164

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° Siren	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	434 439	Plafond de déductibilité (20 000€ ou ligne 1 x 5%)	2	2	20 000
----------------------------------	---	---------	---	---	---	--------

I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3	1 000	
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	1 000	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 – ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7		

II – APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	1 000
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9	19 000

1 Pour les entreprises individuelles.

2 Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5% du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

3 Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

4 Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France. Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

5 Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédent de versement constaté au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁵	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁶		Excédents imputés ⁷		Excédents restant à imputer ⁸ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	1 000
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60% sans application du seuil de 2 millions d'euros ⁹	19	1 000
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹⁰	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ¹¹ [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	600

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572-SD.

V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ¹²

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	Total	

VI – UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	16 050
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	600
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 – montant case 25 si case 24 > case 25)	26	15 450
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 – montant case 24 si case 25 > case 24)	27	

⁵ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁶ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

⁷ Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁸ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁹ Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.

¹⁰ Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

¹¹ Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

¹² Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

¹³ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SARL VILLAGES VIVANTS
841583164 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CI formation des dirigeants d'entreprise	154
Réduction d'impôt au titre du mécénat	600

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cegid Group

Registre des immobilisations

Registre des immobilisations

Code	Désignation	Date acq. M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC	
21820000 Matériel de transport									
0000000001	Clio FD-752-WJ	21/02/19	L	20,00	11 088,79	6 345,26	2 217,76	8 563,02	2 525,77
0000000021	Peugeot 208 FJ-383-DB VP	29/10/21	L	20,00	16 153,70	556,41	3 230,74	3 787,15	12 366,55
0000000029	208 Peugeot occass GK-716LM VP	04/10/22	L	20,00	13 971,24		675,28	675,28	13 295,96
Total du compte 21820000					41 213,73	6 901,67	6 123,78	13 025,45	28 188,28
21830000 Matériel de bureau et matériel info									
0000000002	Macbook Air VD	30/10/18	L	33,33	685,00	685,00		685,00	
0000000003	Macbook TB	01/09/19	L	66,67	565,83	565,83		565,83	
0000000004	PC DELL Latitude E5470	23/10/19	L	100,00	461,25		461,25	461,25	
0000000011	Ordinateur portable HP 14'	20/02/20	L	33,33	315,83	196,23	105,28	301,51	14,32
0000000012	PC fixe Dell 9020 ssd240 8go i5	13/10/20	L	33,33	241,67	98,01	80,56	178,57	63,10
0000000013	Portable Lenovo I 450 i5 8 go ssd24	13/10/20	L	33,33	325,00	131,80	108,33	240,13	84,87
0000000022	Mc Book Air 13'	31/03/21	L	33,33	582,50	146,16	194,17	340,33	242,17
0000000023	Mc Book Air 13'	11/06/21	L	33,33	640,83	118,67	213,61	332,28	308,55
0000000024	4 Fauteuils noir	22/06/21	L	20,00	1 050,00	110,25	210,00	320,25	729,75
0000000025	Ordi portable Lenovo	30/11/21	L	33,33	681,67	19,57	227,22	246,79	434,88
0000000031	Copieur SHARP MX3070	19/04/22	L	25,00	2 800,00		490,00	490,00	2 310,00
0000000034	TV Samsung Brun Salle de réunion	31/05/22	L	33,33	699,00		136,56	136,56	562,44
0000000038	MacBook Air 13"	19/10/22	L	33,33	999,17		66,61	66,61	932,56
Total du compte 21830000					10 047,75	2 071,52	2 293,59	4 365,11	5 682,64
26110000 Parts sociales SCI									
0000000007	Parts sociales SCI LIVRE	30/11/18	N		500,00				500,00
0000000006	Parts sociales SCI VV BOFFRES	30/06/19	N		0,10				0,10
0000000005	Parts sociales SCI VV DROME	31/07/19	N		0,10				0,10
0000000027	VV DROME ROYANS - 50 Parts (Constit	20/10/20	N		50,00				50,00
0000000028	VV TERRITOIRE SUD EST - 50 parts	16/08/21	N		50,00				50,00
0000000026	VV VERCORS - 50 parts (Constitution	01/09/21	N		50,00				50,00
0000000045	Parts sociales VV ALPES	16/11/22	N		50,00				50,00
Total du compte 26110000					700,20				700,20
26120000 Actions SCA VV									
0000000039	Actions FONCIERE SOLIDAIRE VV	14/02/20	N		29 000,00				29 000,00
0000000040	Actions FONCIERE SOLIDAIRE VV	15/09/20	N		68 800,00				68 800,00
Total du compte 26120000					97 800,00				97 800,00
27110000 Parts sociales placement bancaire									
0000000010	10 Parts sociales C Coop	26/07/19	N		152,50				152,50
0000000008	Parts sociales BANQUE POPULAIRE	31/08/19	N		208,00				208,00
0000000042	Parts sociales PLATEAU URBAIN	30/01/20	N		500,00				500,00
0000000017	Parts sociales BANQUE POPULAIRE	29/09/20	N		304,00				304,00
0000000018	33 parts sociales C Coop	30/09/20	N		503,25				503,25
0000000043	Parts sociales BASE COMMUNE	16/12/20	N		100,00				100,00
0000000041	Parts sociales BANQUE POPULAIRE	24/03/22	N		50 000,00				50 000,00
Total du compte 27110000					51 767,75				51 767,75

Registre des immobilisations

Report **27610000 Créances diverses rattachées**

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
27610000 Créances diverses rattachées							
0000000044	Avance SCI DU LIVRE	12/01/19 N	19 500,00				19 500,00
Total du compte 27610000			19 500,00				19 500,00
Total de la liste simplifiée			221 029,43	8 973,19	8 417,37	17 390,56	203 638,87
Répartition des dotations économiques					8 417,37	linéaire dégressif variable	

Etat prévisionnel économique sur 5 ans

Code	Désignation	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	Cumul	VNC
21820000 Matériel de transport								
000000001	Clio FD-752-WJ	2 217,76	2 217,76	308,01			11 088,79	
000000021	Peugeot 208 FJ-383-DI	3 230,74	3 230,74	3 230,74	3 230,74	2 674,33	16 153,70	
000000029	208 Peugeot occass G	675,28	2 794,25	2 794,25	2 794,25	2 794,25	11 852,28	2 118,96
Total du compte 21820000		6 123,78	8 242,75	6 333,00	6 024,99	5 468,58	39 094,77	2 118,96
21830000 Matériel de bureau et matériel info								
000000002	Macbook Air VD						685,00	
000000003	Macbook TB						565,83	
000000004	PC DELL Latitude E54'	461,25					461,25	
000000011	Ordinateur portable HP	105,28	14,32				315,83	
000000012	PC fixe Dell 9020 ssd2-	80,56	63,10				241,67	
000000013	Portable Lenovo I 450 i	108,33	84,87				325,00	
000000022	Mc Book Air 13'	194,17	194,17	48,00			582,50	
000000023	Mc Book Air 13'	213,61	213,61	94,94			640,83	
000000024	4 Fauteuils noir	210,00	210,00	210,00	210,00	99,75	1 050,00	
000000025	Ordi portable Lenovo	227,22	227,22	207,66			681,67	
000000031	Copieur SHARP MX30'	490,00	700,00	700,00	700,00	210,00	2 800,00	
000000034	TV Samsung Brun Sall	136,56	233,00	233,00	96,44		699,00	
000000038	MacBook Air 13"	66,61	333,06	333,06	266,44		999,17	
Total du compte 21830000		2 293,59	2 273,35	1 826,66	1 272,88	309,75	10 047,75	
26110000 Parts sociales SCI								
000000007	Parts sociales SCI LIVI							500,00
000000006	Parts sociales SCI VV I							0,10
000000005	Parts sociales SCI VV I							0,10
000000027	VV DROME ROYANS							50,00
000000028	VV TERRITOIRE SUD							50,00
000000026	VV VERCORS - 50 par							50,00
000000045	Parts sociales VV ALPI							50,00
Total du compte 26110000								700,20
26120000 Actions SCA VV								
000000039	Actions FONCIERE SC							29 000,00
000000040	Actions FONCIERE SC							68 800,00
Total du compte 26120000								97 800,00
27110000 Parts sociales placement bancaire								
000000010	10 Parts sociales C Co							152,50
000000008	Parts sociales BANQUI							208,00
000000042	Parts sociales PLATEA							500,00
000000017	Parts sociales BANQUI							304,00
000000018	33 parts sociales C Co							503,25
000000043	Parts sociales BASE C							100,00
000000041	Parts sociales BANQUI							50 000,00
Total du compte 27110000								51 767,75

Etat prévisionnel économique sur 5 ans

Report	27610000 Créances diverses rattachées							
Code	Désignation	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	Cumul	VNC
27610000 Créances diverses rattachées								
0000000044	Avance SCI DU LIVRE							19 500,00
	Total du compte 27610000							19 500,00
Total de la prévision économique								
		8 417,37	10 516,10	8 159,66	7 297,87	5 778,33	49 142,52	171 886,91